



Réunion conjointe des Conseils d'administration du
PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM
23 et 26 janvier 2009
New York

**Ordre du jour
(Rev.1)**

Vendredi 23 janvier 2009
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Matin

Point 1 de l'ordre du jour: Accroissement démographique et urbanisation rapide: Aggravation de l'insécurité alimentaire en milieu urbain

Organisme chef de file:	PAM
Président du Conseil d'administration:	S.E. M. José E. Barbosa Ambassadeur de la République du Cap-Vert auprès de l'Italie et des organisations ayant leur siège à Rome
Représentant du PAM:	M. John M. Powell Directeur exécutif adjoint du PAM Département des affaires extérieures et de la mobilisation des ressources
Invité d'honneur:	S.E. M. Sirodjidin M. Aslov Représentant permanent de la République du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Après-midi

Point 2 de l'ordre du jour: Instabilité des prix des produits alimentaires et impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Organisme chef de file:	UNICEF
Président du Conseil d'administration:	S.E. M. Anders Lidén Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies
Représentante de l'UNICEF:	Mme Ann M. Veneman Directrice générale de l'UNICEF
Invités d'honneur:	S.E. M. Filipe Chidumo Représentant permanent de la République du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies Dr. David Nabarro Coordonnateur du système des Nations Unies pour la crise mondiale de la sécurité alimentaire et pour les gripes aviaire et humaine M. Ndolamb Ngokwey Coordonnateur résident des Nations Unies, Mozambique

Lundi 26 janvier 2009
HARMONISATION

Matin

Point 3 de l'ordre du jour: Harmonisation au sein des fonds et programmes des Nations Unies: modes opératoires

Organisme chef de file:	UNFPA
Président du Conseil d'administration:	S.E. M. Mohammad Khazaei Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies
Représentante de l'UNFPA:	Mme Thoraya Ahmed Obaid Directrice exécutive de l'UNFPA
Invités d'honneur:	S.E. M. Filipe Chidumo Représentant permanent de la République du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies M. Ndolamb Ngokwey Coordonnateur résident des Nations Unies, Mozambique

Après-midi

Point 4 de l'ordre du jour: Harmonisation au niveau de la programmation au sein des fonds et programmes des Nations Unies: Appui des Nations Unies au renforcement des capacités nationales

Organisme chef de file:	PNUD
Président du Conseil d'administration:	S.E. M. Mohammad Khazaei Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies
Représentant du PNUD:	M. Kemal Derviş Administrateur du PNUD
Invité d'honneur:	M. Dedi Masykur Riyadi Conseiller ministériel spécialisé au sein du BAPPENAS Ministère indonésien de la planification République d'Indonésie

**Point 1: **Accroissement démographique et urbanisation rapide:
aggravation de l'insécurité alimentaire en milieu urbain****

1. Le Président du Conseil d'administration du PAM a invité le Directeur exécutif adjoint du Programme à présenter le document d'information au nom du PNUD, de l'UNFPA, de l'UNICEF et du PAM. Le Directeur exécutif adjoint du PAM a appelé l'attention sur la rapidité de l'urbanisation et le "nouveau visage" de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire auxquelles étaient confrontés les citoyens. De plus en plus, la pauvreté urbaine allait devenir un sérieux obstacle au développement et à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Directeur exécutif adjoint du PAM a également appelé l'attention des membres des Conseils sur certains facteurs de caractère plus général qui montraient que la crise alimentaire et la crise financière rendraient encore plus difficile la recherche de solutions au problème posé par la rapidité de l'urbanisation. Sur 1 milliard d'êtres humains souffrant de la faim dans le monde, nombreux étaient ceux qui vivaient en ville, et il fallait sans attendre s'attacher à répondre à leurs besoins. Il importait certes d'intervenir pour atténuer la pauvreté, la faim et la malnutrition en milieu urbain, mais il ne fallait pas oublier la crise silencieuse que vivaient les millions de personnes qui résidaient dans les localités reculées et qui ne pouvaient pas faire entendre leur voix. L'aide alimentaire et l'appui nutritionnel pouvaient contribuer à satisfaire les besoins immédiats et donner une forte impulsion à la croissance, ce qui était fort nécessaire dans la conjoncture économique mondiale actuelle, et tout prouvait qu'une population mieux nourrie et plus instruite pouvait avoir un impact positif spectaculaire sur la productivité et la croissance. Enfin, le Directeur exécutif adjoint du PAM a fait observer que les catastrophes provoquées par des phénomènes liés au climat compromettaient la santé, la nutrition et l'éducation et que les populations affectées par les changements climatiques cherchaient fréquemment leur salut dans les villes, alors même que celles-ci pouvaient, elles aussi, être exposées aux phénomènes climatiques extrêmes.
2. En conclusion, le Directeur exécutif adjoint du PAM a souligné que les interventions et les initiatives mises en œuvre par les gouvernements devaient être appuyées par une action concertée des organismes des Nations Unies. Il importait également de mobiliser une large coalition d'acteurs, en obtenant notamment le concours des gouvernements et des administrations municipales, et de créer des partenariats avec les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile qui luttait contre la pauvreté urbaine. Il importait par ailleurs de centrer davantage l'attention sur l'urbanisation et les problèmes spécifiques auxquels étaient confrontés les citoyens souffrant de la faim et de la pauvreté; Il fallait notamment tenir compte des difficultés découlant de l'apparition de peuplements spontanés et non déclarés, ainsi que de la mobilité extrême des citoyens pauvres et de leur accès limité aux services sociaux. L'appui de l'État était indispensable à tous les niveaux si l'on voulait

pouvoir mettre sur pied des interventions appropriées visant à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des citoyens pauvres.

3. Le Représentant permanent du Tadjikistan a indiqué comment son Gouvernement s'était attaqué aux problèmes provoqués par la crise alimentaire et énergétique. Dans son pays, 72 pour cent de la population vivait en ville et 7 pour cent seulement des terres étaient arables. La hausse des prix des produits alimentaires enregistrée en 2007 avait eu un impact négatif sur les populations les plus pauvres; la facture des importations de denrées alimentaires avait triplé et l'accès à l'alimentation était précaire. La sécurité alimentaire constituait une priorité pour le Gouvernement tadjik, qui avait réagi non seulement en encourageant une augmentation de la production vivrière mais aussi en soutenant le pouvoir d'achat des groupes les plus pauvres.
4. De nombreuses délégations ont accueilli favorablement le document et ont approuvé l'intention manifestée par les organisations des Nations Unies d'intensifier leurs efforts dans les régions urbaines. Ils ont néanmoins fait valoir qu'il ne fallait pas négliger les régions rurales, soulignant à cet égard la nécessité d'associer à cette action tous les autres acteurs pertinents, comme ONU-Habitat. La planification des programmes et les interventions devait être fondée sur des évaluations de la vulnérabilité et faire intervenir toutes les catégories de citoyens pauvres, et surtout les femmes. Par ailleurs, quelques délégations ont déclaré que le succès des programmes dépendait en grande partie des partenariats avec le secteur privé. Quelques délégations ont insisté sur le fait qu'il importait d'appuyer les interventions et les initiatives mises en œuvre par les gouvernements tout en veillant à ce que les politiques soient bien préparées aux échelons national et infranational et en investissant dans le renforcement des capacités des États et des municipalités.
5. Les orateurs ont fait valoir qu'il était bien plus difficile d'aider les pauvres vivant en milieu urbain car les liens communautaires et les liens de parenté n'étaient pas aussi solides qu'en milieu rural. En outre, différents facteurs, comme la mobilité, l'absence de représentation et la difficulté qu'il y avait à organiser les communautés, faisaient obstacle aux efforts entrepris par les pauvres pour participer avec succès à des activités et programmes structurés. Les participants ont reconnu le rôle joué par le secteur privé dans les domaines de la production et de la distribution des produits alimentaires, et ont évoqué en particulier les efforts entrepris conjointement par l'Organisation des Nations Unies et les Fondations Bill & Melinda Gates et Rockefeller pour faciliter l'accès aux marchés des petits exploitants, se référant en particulier aux achats de produits alimentaires réalisés dans les pays en développement, dont la valeur avait atteint 1 milliard de dollars en 2008.

Point 2: Instabilité des prix des produits alimentaires et impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

6. Le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a invité la Directrice générale de l'UNICEF à présenter le document d'information sur l'instabilité des prix des produits alimentaires et son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à animer le débat au nom du PNUD, de l'UNFPA, de l'UNICEF et du PAM. La Directrice générale a appelé en particulier l'attention sur les difficultés persistantes que suscitait l'instabilité des prix des produits alimentaires, qui avait notamment aggravé la vulnérabilité des populations des pays en développement, auxquelles venait s'ajouter la crise économique mondiale, qui avait détérioré la situation nutritionnelle des pauvres. Elle a également souligné qu'il importait de travailler main dans la main pour atténuer l'impact de l'instabilité des prix des produits alimentaires et de la crise économique mondiale et contribuer à la réalisation des OMD.
7. Le Coordonnateur de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général a parlé des mécanismes de coordination mis en place par les Nations Unies pour appuyer les efforts déployés par les gouvernements, dans l'immédiat aussi bien qu'à plus longue échéance, pour atténuer l'impact de l'instabilité des prix des produits alimentaires, accroître la productivité agricole, surtout des petites exploitations, combattre la malnutrition et consolider les systèmes de protection sociale, comme indiqué en détail dans le Cadre d'action global publié en juillet 2008. Le PAM avait reçu un solide appui pour élargir ses programmes, mais le financement disponible demeurait inférieur aux ressources estimées nécessaires pour atteindre tous les objectifs reflétés dans le Cadre d'action.
8. Le Coordonnateur résident des Nations Unies au Mozambique a mis en relief la forte dépendance de ce pays à l'égard des importations de produits alimentaires et a décrit l'action concertée entreprise par le système des Nations Unies pour aider le Gouvernement à faire face à la hausse des prix alimentaires. Cette intervention comportait essentiellement deux volets tendant: i) à accroître la production et le commerce des produits alimentaires; et ii) à élargir les programmes sociaux et les filets de sécurité sociale à l'intention des groupes les plus vulnérables dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et de la santé. Le Représentant permanent de la République du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies a fourni un complément d'information concernant les mesures adoptées par son Gouvernement, spécialement pour promouvoir une "révolution verte" accélérée; il a insisté sur la valeur essentielle des services fournis par les organismes des Nations Unies dans le cadre d'une approche coordonnée par l'entremise de l'équipe de pays des Nations Unies.

9. Lors de l'échange de vues qui a suivi, plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées à l'idée que la crise économique mondiale n'érode encore plus le pouvoir d'achat des pauvres et n'accroisse ainsi le nombre de personnes vivant dans la pauvreté et incapables de se procurer les aliments dont elles avaient besoin, rendant impossible la réalisation du premier OMD ("Réduire l'extrême pauvreté et la faim").
10. Les délégations ont appuyé le Cadre d'action global des Nations Unies et ont souligné l'importance que revêtait une intervention concertée du système des Nations Unies; elles ont fait valoir que le cas du Mozambique était un exemple dont il y avait lieu de s'inspirer, mentionnant également l'appui apporté par le pays à l'initiative "Unis dans l'action". En outre, les délégations ont approuvé l'idée tendant à établir un partenariat plus large pour combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, comme cela allait être proposé lors de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous prévue à Madrid les 26 et 27 janvier 2009 sous les auspices conjoints du Gouvernement espagnol et de l'Organisation des Nations Unies. Elles ont souligné qu'il importait au plus haut point de fournir une assistance aux petits exploitants étant donné que leur production pouvait contribuer à stabiliser les disponibilités alimentaires locales. Il a été recommandé en particulier d'accroître le pourcentage de l'aide publique au développement consacré aux programmes de lutte contre la faim.
11. Plusieurs délégations ont recommandé d'élaborer une intervention multisectorielle intégrée pour faire face à l'instabilité des prix des produits alimentaires étant donné que son impact se faisait sentir dans des domaines aussi divers que la nutrition, la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et la sécurité sociale en général. Les femmes étaient particulièrement vulnérables à cet égard, surtout les femmes à la tête d'un ménage, dans la mesure où elles étaient généralement moins à même de faire face à l'instabilité des prix des produits alimentaires, outre qu'elles étaient fréquemment confrontées à des risques de violence, surtout en période d'insécurité alimentaire. Plusieurs délégations ont insisté sur le rôle qui incombait aux organisations en matière d'autonomisation des femmes.
12. En réponse à ces observations, les orateurs ont fait remarquer que l'instabilité actuelle et l'aggravation de la situation due à la crise économique mondiale pouvaient également être considérées comme une occasion de s'attaquer à des problèmes profondément enracinés. Le système des Nations Unies pouvait beaucoup contribuer à renforcer les capacités nationales en fournissant une assistance technique et en encourageant l'établissement de larges partenariats avec toutes les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile. L'exemple du Mozambique montrait à quel point une intervention coordonnée du système des Nations Unies pouvait appuyer les efforts déployés par un gouvernement.

13. Pour ce qui était de l'appui devant être fourni aux petites exploitations, les institutions ayant leur siège à Rome s'employaient, conjointement avec la Banque mondiale, à résoudre les problèmes auxquels étaient confrontés ces agriculteurs, d'autant que la plupart d'entre eux étaient des femmes. La problématique hommes-femmes était l'un des fils conducteurs de toutes les interventions mises sur pied par le système des Nations Unies.
14. Réaffirmant que l'action du système des Nations Unies était bien coordonnée sous la direction du Secrétaire général, la Directrice générale de l'UNICEF a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts visant à créer de larges partenariats. Une approche axée sur le cycle de vie était essentielle si l'on voulait atténuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et promouvoir la survie maternelle et infantile. Il fallait notamment pour cela satisfaire les besoins nutritionnels des femmes enceintes, promouvoir l'allaitement exclusif au sein et veiller à ce que des aliments complémentaires nutritifs soient disponibles pour les nouveau-nés et les enfants en bas âge. Il importait de suivre une approche intégrée étant donné l'interdépendance entre malnutrition et mauvaise santé et l'impact d'un mauvais système d'assainissement et d'un manque d'hygiène sur la malnutrition.
15. Paradoxalement, l'instabilité des prix des produits alimentaires avait eu un impact positif en ce sens que le monde avait commencé à prendre conscience de la nécessité d'accroître la productivité agricole et de la place occupée par la nutrition dans la santé.

Point 3: Harmonisation au sein des fonds et programmes des Nations Unies: modes opératoires

16. Le Président du Conseil d'administration du PNUD/UNFPA a dirigé la discussion concernant l'harmonisation des modes de fonctionnement des fonds et programmes des Nations Unies. La Directrice exécutive de l'UNFPA a présenté le document d'information au nom des quatre organisations, appelant l'attention des participants, en particulier, sur les progrès accomplis au plan mondial en ce qui concerne l'harmonisation des modes opératoires. Le Coordonnateur résident des Nations Unies au Mozambique a mis l'accent sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans ce pays à cet égard. Le Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies a fait un exposé dans lequel il a mis en relief l'importance que son Gouvernement attachait à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, en particulier à la simplification et à l'harmonisation de ses modes opératoires.

17. Au cours du débat, les délégations ont souligné l'intérêt qu'elles portaient à la question et exprimé leur appui aux mesures tendant à harmoniser les modes opératoires des Nations Unies, notamment la proposition formulée à cet égard. Elles ont souligné que l'ensemble du système des Nations Unies devait avancer sur cette voie en tenant pleinement compte des indications données à ce sujet par les organes intergouvernementaux. Elles ont félicité l'équipe de pays des Nations Unies au Mozambique des progrès réalisés. Plusieurs délégations ont demandé au système des Nations Unies de veiller à ce que les réformes entreprises au niveau des pays s'accompagnent de réformes semblables au plan mondial et à ce qu'un appui adéquat soit fourni aux pays.
18. Les délégations ont insisté sur le fait que les montants économisés grâce à l'harmonisation des modes opératoires au niveau des pays devraient être réinjectés dans les programmes menés dans ces mêmes pays. Quelques délégations ont demandé des éclaircissements sur la différence qui existait entre les travaux entrepris dans le cadre du Comité de haut niveau du Conseil des chefs de secrétariat sur la gestion et ceux qui étaient menés dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD).
19. Dans sa réponse, la Directrice exécutive de l'UNFPA a remercié les délégations de leur appui et de leurs conseils, réaffirmant que les organismes des Nations Unies étaient fermement résolus à harmoniser leurs modes opératoires et à s'attaquer aux problèmes signalés par les États Membres. Elle a fait observer que les tâches étaient clairement réparties au niveau mondial et au niveau des pays: au plan mondial, le système des Nations Unies s'attachait à mettre en œuvre des solutions intéressant l'ensemble du système par l'entremise du Conseil des chefs de secrétariat et du Comité de haut niveau sur la gestion; au niveau des pays, l'on s'employait dans le cadre du GNUD à appuyer les efforts déployés par les gouvernements nationaux. Le GNUD transmettait au Comité de haut niveau sur la gestion les enseignements retirés des activités menées au niveau des pays et les problèmes appelant l'attention de l'ensemble du système. La Directrice exécutive de l'UNFPA a relevé en outre que, pour une large part, les efforts visant à promouvoir la réforme de l'Organisation des Nations Unies et la cohérence de son action devraient être menés au niveau des organes directeurs, de sorte que tous les organismes des Nations Unies reçoivent les mêmes indications quant à la marche à suivre. Le Coordonnateur résident des Nations Unies au Mozambique a remercié les délégations de leur appui et a noté qu'il était indispensable d'harmoniser les modes opératoires si l'on voulait pouvoir exécuter efficacement les programmes au niveau des pays. Le Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies a conclu en notant qu'une fragmentation du système des Nations Unies était inconcevable, étant donné que les pays avaient besoin d'un système des Nations Unies qui soit à la fois solide et cohérent.

Point 4: Harmonisation au niveau de la programmation au sein des fonds et programmes des Nations Unies: Appui des Nations Unies au renforcement des capacités nationales

20. Le Président du Conseil d'administration du PNUD/UNFPA a invité l'Administrateur du PNUD à ouvrir la discussion concernant le renforcement des capacités nationales et le rôle du système des Nations Unies pour le développement à cet égard. L'Administrateur a souligné qu'il importait que le système des Nations Unies coordonne son action pour contribuer à soutenir l'activité économique, à promouvoir une répartition équitable de la richesse, à encourager une gestion rationnelle de l'environnement et à élargir la participation aux processus démocratiques. Les résultats ne pouvaient être durables que s'ils étaient obtenus simultanément dans les domaines social, environnemental et économique. Les organismes des Nations Unies avaient accumulé à cet égard des connaissances qui pouvaient aider les gouvernements à réaliser les objectifs nationaux de développement.
21. L'Administrateur du PNUD a évoqué ensuite le rôle essentiel qui incombait à l'État dans la promotion du développement économique et social, de la stabilité et du maintien de la paix, et insisté sur la nécessité d'investir dans le renforcement des capacités des dirigeants et des institutions étatiques à cet égard. Il a souligné que l'État devait jouer un rôle de facilitateur et d'intermédiaire entre la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux du développement en vue de promouvoir ainsi la réalisation des objectifs nationaux de développement. L'expérience acquise par les organismes des Nations Unies pouvait jouer un rôle de catalyseur et promouvoir ainsi des solutions Sud-Sud.
22. La Représentante permanente adjointe de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies a parlé au nom du Représentant du Ministère indonésien de la planification, qui ne pouvait être présent. Elle a mis en relief les résultats qui avaient été obtenus récemment dans son pays grâce aux mesures en faveur du renforcement des capacités nationales, dont des élections pacifiques, des programmes de reconstruction entrepris après le tsunami et le fait que l'Indonésie avait dépassé plus tôt que prévu le seuil fixé pour pouvoir bénéficier de l'aide du Fonds monétaire international. Elle a mentionné que les engagements pris au plan interne pour mettre en œuvre la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (comme l'Engagement de Djakarta concernant l'efficacité de l'aide au développement) constituaient un cadre clé pour l'Indonésie et ses partenaires de développement. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies avait beaucoup aidé l'Indonésie à renforcer les capacités de réalisation des OMD des institutions infranationales, avait fourni une assistance pour rendre les institutions nationales et locales mieux à même de mettre en œuvre la nouvelle politique de décentralisation et avait joué un rôle d'intermédiaire pour diffuser au plan mondial les connaissances et les données d'expérience recueillies dans les domaines des changements climatiques, des élections locales et des stratégies de réduction de la pauvreté. Les efforts

déployés dans tous ces domaines avaient permis de renforcer les capacités de l'Indonésie et l'avaient aidée à apprendre et à tirer profit des capacités des autres pays. En conclusion, la Représentante permanente adjointe de l'Indonésie a remercié les Conseils d'avoir encouragé les initiatives de renforcement des capacités au niveau des pays et le système des Nations Unies d'avoir aidé à satisfaire les besoins des pays.

23. Les délégations se sont félicitées de l'accent mis sur le renforcement des capacités nationales lors de l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies réalisé en 2007. Elles ont réaffirmé que les organisations des Nations Unies devaient définir les objectifs prioritaires à atteindre en matière de renforcement des capacités à la lumière de leurs mandats respectifs en se laissant guider par les priorités définies par les pays. Une délégation a demandé au GNUD de tenir compte des différences de vues existant entre les acteurs du développement en ce qui concerne la cohérence au niveau de l'ensemble du système et a suggéré que les concepts liés à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire pourraient favoriser l'harmonisation des activités opérationnelles des organismes des Nations Unies. Elle a demandé au GNUD d'identifier – à la lumière des mandats et des avantages comparatifs de chaque organisation – les domaines dans lesquels une harmonisation était possible et pouvait promouvoir le développement, et de faire rapport à ce sujet. Deux délégations ont préconisé une innovation et une coordination accrues pour aider les pays à réaliser les OMD et les autres priorités nationales de développement, soulignant la nécessité de poursuivre les réformes entreprises. Ces délégations ont encouragé les équipes de pays des Nations Unies à accorder la priorité au renforcement des capacités et ont souligné qu'il fallait s'attacher plus systématiquement à utiliser le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de mesurer les résultats obtenus. Les Conseils ont encouragé la poursuite du dialogue concernant la question du renforcement des capacités nationales et du rôle que devait jouer dans ce domaine le système des Nations Unies pour le développement.